

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi 13 avril 2026 à 19 h 00 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau
M. Sylvain Côté
Mme Vickie Raymond

Mme Kim Filion
M. Alexandre Martineau
Mme Patricia Gardner

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR
LUNDI 13 AVRIL 2026

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1. Séance ordinaire du 9 mars 2026
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
 - 8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante
 - 8.1.1. Activités mensuelles du Maire
 - 8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante
 - 8.2. Dépôt du rapport de l'inspecteur
 - 8.2.1. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 8.3. Sécurité publique
 - 8.4. Sécurité routière
 - 8.5. Famille et aînés
 - 8.6. Environnement
 - 8.7. Urbanisme
 - 8.8. Loisirs et jeunesse
 - 8.9. Patrimoine, culture et bibliothèque
 - 8.10. Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion)
 - 9.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2026-102 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus, abrogeant le règlement numéro 2022-102
10. Présentation et adoption des comptes
 - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles et des comptes à payer
 - 10.1.2. Présentation des salaires et des frais de déplacements
11. Autres points à discuter
 - Affaires nouvelles
 - 11.1. Conseil Sport Loisir de l'Estrie / Adhésion 2026-2027
 - 11.2. Adoption du rapport annuel en sécurité incendie 2025
 - 11.3. Comité CCU – Nomination des membres
 - 11.4. Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) / Dépôt du rapport financier 2025
 - 11.5. Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) / Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Agrandissement du lieu d'enfouissement technique

- 11.6. Modification de la résolution numéro 20250915 / Clôture au puits
- 11.7. Grand Tour de Vélo Québec / Autorisation de passage
- 11.8. Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) / Dépôt du rapport annuel 2024-2025
- 11.9. Entente sur l'utilisation de certains équipements de loisirs de la ville de Coaticook
- 11.10. Demande de dérogation mineure 2026-01 / Demande de monsieur Mathieu Blanchet et madame Patricia Gardner
- 11.11. Soumission de Patrice Leroux pour la modification des plans et devis du barrage
- 11.12. Demande de dons / Ligue des Petits Bonshommes
- 11.13. Soumission site Web EVA
- 11.14. Résolution de la Défense de l'intégrité de la gestion de l'offre dans le contexte de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)
- 11.15. Fonds vitalité des milieux de vie (FVMV) / demande 2026
- 11.16. Comité des Loisirs / Autorisation d'accès au Centre Saint-Martin (CSM) pour la tenue d'une vente de garage
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette et ouvre la séance à 19 h 00 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Paul Arcand demande aux membres du conseil de rendre disponible la liste des entreprises alimentaires dans la municipalité de Martinville.

3. VISITEURS

Monsieur Paul Arcand

20260401

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyée par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2024-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20260402

5.1. Séance ordinaire du 9 mars 2026

**Il est proposé par le conseiller Alexandre Martineau
Appuyée par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

Aucun

20260403

7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 13 avril 2026.

Il est proposé par la conseillère Kim Fillion
Appuyée par la conseillère Marie-Pierre Dubeau

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante

8.1.1. Activités mensuelles du Maire

Monsieur le maire, Michel-Henri Goyette, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, il mentionne :

- Participation au conseil d'administration d'Acti-bus, pour le suivi des services de transport adapté et collectif, essentiels à la mobilité des citoyens, notamment des personnes âgées et à mobilité réduite.
- Participation au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC), pour le suivi des enjeux liés à la gestion des matières résiduelles et à l'optimisation des services environnementaux

Autres activités :

- Rencontre Acti-Bus Taxi 300
- Rencontre citoyenne épicerie à Martinville le 21 mars 2026
- Rencontre CSV / résumé de la journée du 21 mars 2026
- Entrevue Radio-Canada (ICI Première)
- CCU pour la municipalité de Martinville
- Webinaire Conseil du patrimoine religieux du Québec / cas du CSM
- Présence dans les médias pour la problématique du réseau cellulaire de la municipalité de Martinville
- Invitation à tous à participer à l'assemblée générale annuelle d'Acti-bus le 22 avril 2026

8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante

Madame la mairesse suppléante, Kim Fillion, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, il mentionne :

- CDC, renouvellement du Programme enseigner la région de Coaticook 2026-2029, appuie pour l'évènement jeunesse estival à Baldwin, modifications à la politique d'investissement FVMV suite aux modifications gouvernementales, Acti-sport Kionata politique de développement des compétences pour les employés, Kionata programmation des camps spécialisés pour l'été 2026
- Présentation du rapport de vérification diligente, projet énergie solaire à Coaticook
- Conseil des Maires de la MRC, soirée du préfet qui aura lieu le 30 avril, dépôt du rapport annuel 2025 de la MRC, fermeture du dossier [I@ctic](#), renouvellement des contrats de service pour les écocentres, création d'un comité d'accompagnement pour la ressourcerie
- Réunion extraordinaire du Conseil des maires de la MRC, appuie au dépôt des projets scolaire de Coaticook, Compton et St-Herménégilde
- CDC, Fonds Art et culture, recommandation au conseil de la MRC d'octroyer une aide financière à deux projets, FVMV fermeture des projets 2020-2025 et ouverture des projets 2025-2028, Acti-Sport Kionata, politique conjointe de reconnaissance des employés, Kionata présentation du bilan du Camp de la relâche 2026
- Comité jeunesse, Première rencontre du sous-comité pour l'évènement jeunesse estival à la plage du Lac Lyster à Baldwin

8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs

8.2.1 Rapport de l'inspecteur municipal

Le rapport de l'inspecteur en voirie, Jesse Phaneuf, a été déposé à la table du conseil et les membres du conseil ont pris connaissance de ce rapport.

8.3. Sécurité publique

La Sûreté du Québec est omniprésente dans la municipalité de Martinville depuis quelques semaines et cette présence sera maintenue pour la problématique des arrêts obligatoires et les limites de vitesse non respectées.

8.4. **Sécurité routière**

La municipalité aura une rencontre le 19 mai prochain en vidéoconférence avec le Ministère des transports et de la mobilité durable (MTMD) concernant le dossier des dos d'ânes sur la rue De l'Église pour ralentir la circulation en particulier dans la zone scolaire.

8.5. **Famille et Aînés**

Aucun

8.6. **Environnement**

Madame la conseillère Marie-Pierre Dubeau informe les membres du conseil qu'il y aura une réunion pour le comité Oasis prochainement.

8.7. **Urbanisme**

Une demande de dérogation mineure a été déposée à la municipalité et il sera question de celui-ci au point 11.10.

8.8. **Loisirs et jeunesse**

Monsieur le conseiller Alexandre Martineau informe les membres du conseil que la Fête au Village fêtera sa 10ième édition le samedi 12 septembre 2026.

8.9. **Patrimoine, culture et bibliothèque**

La bibliothèque est toujours à la recherche de bénévoles.

8.10. **Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire**

L'assemblée citoyenne du Saint-Vrac concernant le service alimentaire à Martinville a eu lieu le 21 mars dernier au Centre Saint-Martin et il y a eu une très grande participation de la part des citoyens, ce fût une réussite.

9. **Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion)**

20260404

9.1. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement
Règlement numéro 2026-102 concernant le code
d'éthique et de déontologie des élus, abrogeant le
règlement numéro 2022-102**

La conseillère Marie-Pierre Dubeau donne avis de motion et dépose le projet de règlement 2026-102 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus, abrogeant le règlement 2022-102.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

10. Présentation et adoption des comptes

20260405

10.1.1. Présentation des comptes à payer

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par le conseiller Alexandre Martineau**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 188 631,10 \$ et d'accepter les comptes à payer au montant de 90 683,41 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260406

10.1.2. Présentation des salaires, frais de déplacements

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires pour le mois de mars 2026 au montant de 30 404,52 \$ incluant les retenues à la source et les déductions FTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES

20260407

11.1. Conseil Sport Loisir de l'Estrie / Adhésion 2026-2027

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'autoriser l'adhésion 2026-2027 au Conseil Sport Loisir de l'Estrie au coût de 75 \$, tel que prévu au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260408

11.2. Adoption du rapport annuel en sécurité incendie 2025

ATTENDU QUE dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, un rapport annuel doit être produit permettant ainsi de documenter et d'établir les statistiques en incendie sur le territoire, en conformité avec l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S-3.4);

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Martinville prend en compte le rapport annuel pour l'année 2025 de la MRC de Coaticook tel qu'adopté par la MRC en avril dernier et en fait sien comme ici au long reproduit;

ATTENDU QUE les municipalités locales doivent aux termes de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie «communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements», communément appelé «DSI»;

**Il est proposé par la conseillère Kim Fillion
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU D'approuver le rapport annuel de la MRC de Coaticook dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie au 31 décembre 2025, tel que présenté ;

ET de transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook et au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

20260409

11.3. Comité CCU – Nomination des membres

**Il est proposé par la conseillère Kim Fillion
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU de nommer :
François Bastien (citoyen)
Gaby Côté (citoyen)
Sylvain Côté (conseiller)
Vickie Raymond (conseillère)
Sylvain Côté (citoyen)
membres du comité CCU pour un terme de 2 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

11.4. Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) / Dépôt du rapport financier 2025

Le rapport financier 2025 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) a été déposé à la table du conseil.

20260410

11.5. Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) / Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Agrandissement du lieu d'enfouissement technique

Attendu que la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (la « Régie ») veut procéder à l'agrandissement de son lieu d'enfouissement technique (le « LET ») situé sur le lot 2 935 698 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, et se trouvant à l'intérieur de la zone agricole permanente (le « Lot 698 »);

Attendu que la Régie est déjà propriétaire du Lot 698;

Attendu qu'une partie du Lot 698 d'une superficie approximative de 23 hectares est déjà utilisée par la Régie pour l'exploitation de son LET, et ce, conformément à la décision de la CPTAQ rendue le 5 mars 1982 au dossier numéro 046178;

Attendu que la Régie dessert 22 municipalités, dont la Municipalité de Martinville;

Attendu que le LET atteindra sa capacité maximale d'ici l'année 2028 s'il ne fait pas l'objet d'un agrandissement;

Attendu que la Régie a présenté à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (la « CPTAQ ») une demande d'autorisation visant l'agrandissement LET d'une superficie d'environ 25,5 hectares (dossier numéro 45064) (la « Demande »);

Attendu le Compte rendu de la demande et orientation préliminaire (l'« Orientation préliminaire ») rendu par la CPTAQ dans le dossier numéro 45064 en date du 2 décembre 2025;

Attendu que l'Orientation préliminaire indique que la CPTAQ considère essentiellement que la Demande doit être refusée;

Attendu qu'une rencontre avec la CPTAQ a été demandée par la Régie et que cette rencontre est prévue le 15 avril prochain;

Attendu que le LET est en opération depuis plus de 40 ans sans que cela n'ait d'impact sur les activités agricoles existantes dans le secteur et/ou sur leur développement;

Attendu que la Demande vise le prolongement de la durée de vie du LET et non une intensification de ses activités, le rythme prévu d'enfouissement demeurant le même;

Attendu que sans l'agrandissement projeté du LET, les matières résiduelles devront être enfouies ailleurs et parcourir de plus longues distances, engendrant ainsi des

coûts supplémentaires pour les citoyens de la Municipalité de Martinville;

Attendu que l'agrandissement du LET est la meilleure option afin de maintenir le service de collecte, de transport et de traitement des matières résiduelles à un coût raisonnable;

À ces causes, il est proposé par la conseillère Kim Filion, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu :

D'appuyer la demande de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook à la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant l'obtention d'une autorisation pour l'utilisation, à des fins autres qu'agricoles, d'une partie du lot 2 935 698 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, soit pour l'agrandissement de son lieu d'enfouissement technique.

Transmettre une copie de la présente résolution à la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook pour l'en informer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260411

11.6. Modification de la résolution numéro 20250915 / Clôture au puits

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU De modifier la résolution numéro 20250915 pour le montant de 32 746 \$ plus taxes selon la soumission datée du 20 mars 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260412

11.7. Grand Tour de Vélo Québec / Autorisation de passage

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyé par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU D'autoriser le passage de Grand Tour de Vélo Québec le 3 août prochain dans la municipalité de Martinville et d'autoriser l'ouverture du Saint-Martin au sous-sol pour l'évènement et ce, sans frais

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**11.8. Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC)
Dépôt du rapport annuel 2024-2025**

Le rapport annuel 2024-2025 du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) a été déposé à la table du conseil.

20260413

11.9. Entente sur l'utilisation de certains équipements de loisirs de la ville de Coaticook

ATTENDU QUE l'entente portant sur l'utilisation de certains équipements de loisirs de la Ville de Coaticook se termine le 31 décembre 2026 ;

ATTENDU QUE la Ville de Coaticook dépose une nouvelle proposition ;

ATTENDU QUE le projet de l'entente est déposé à la table du conseil ;

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyé par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU D'accepter l'entente portant sur l'utilisation des équipements de loisirs de la Ville de Coaticook pour une durée de 5 ans;

DE transmettre une copie de la présente résolution à la Ville de Coaticook ;

ET D'autoriser le maire et la directrice générale, greffière-trésorière à signer tous les documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

Madame la conseillère Patricia Gardner se retire des discussions du prochain point puisqu'il y a apparence de conflits d'intérêts

20260414

11.10. Demande de dérogation mineure 2026-01 / Demande de monsieur Mathieu Blanchet et madame Patricia Gardner au 130 chemin De Sawyerville

ATTENDU QUE madame Gardner et monsieur Blanchet, résidents du 130 chemin Sawyerville demande d'implanter un bâtiment accessoire de 36' x 32' d'une hauteur de 22' (6.71 m).;

ATTENDU QUE l'article 5.1.3 du règlement de zonage prévoit que la hauteur maximale d'un bâtiment accessoire est de 6 mètres, sans excéder la hauteur du bâtiment principal si ce dernier est inférieur à 6 mètres;

ATTENDU QUE le projet est dérogation de 1.08 m par rapport à la norme prescrite;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Martinville recommande aux membres du conseil d'accepter la demande;

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2026-01 à Patricia Gardner et Mathieu Blanchet résidents au 130 chemin Sawyerville, considérant que la résidence est loin du chemin et n'est pas situé au cœur du village, mais en zone agricole

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

Madame la conseillère Patricia Gardner est de retour à la table du conseil.

11.11. Soumission de Patrice Leroux pour la modification des plans et devis du barrage

Ce point sera discuté à une prochaine réunion de conseil.

20260415

11.12. Demande de dons / Ligue des Petits Bonshommes

**Il est proposé par le conseiller Alexandre Martineau
Appuyé par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU De déboursier un don au Comité des loisirs pour l'achat de gilets pour la Ligue des Petits Bonshommes jusqu'à concurrence d'un montant de 1 500 \$, moins la somme reçue par Tillotson pour le même objet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

11.13. Soumission site Web EVA

Ce point sera discuté à une prochaine réunion de conseil.

11.14. Résolution de la Défense de l'intégrité de la gestion de l'offre dans le contexte de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM)

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande d'appui.

20260416

11.15. Fonds vitalité des milieux de vie (FVMV) / Demande 2026

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU De déposer la demande de subvention au montant de 20 000 \$ au Fonds vitalité des milieux de vie auprès de la MRC de Coaticook pour l'installation d'un filet de protection pour le terrain de balle au Parc des Sables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260417

11.16. Comité des Loisirs / Autorisation d'accès au Centre Saint-Martin (CSM) pour la tenue d'une vente de garage

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'accepter que le Comité des loisirs puisse avoir accès au sous-sol du Centre Saint-Martin le 23 mai pour une vente de garage et ce, gratuitement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

12. Période de questions

Aucune question

20260418

13. Levée de la séance

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par la conseillère Kim Fillion**

QUE la séance soit levée à 20 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Julie Létourneau,
directrice générale/greffière-trésorière

Michel-Henri Goyette, maire

"Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal."